

N/REF : 9/02/2026 11H54 C:265135 I:36654

V/Email reçu le Lundi 09/02/2026 a 11H54

SELON DEVIS N° 5110052

Monsieur SELLAL

**5 ALLEE DU PARC
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : TERRANOVA [0004]
5 7 9 ALLEE DU PARC
38130 ECHIROLLES

Fontaine, le 04 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 DU PARC - LGT AU 2E ETAGE DE M.DRIEF - TEL*0771520507*

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5110052 DU 18/11/2025
D UN MONTANT DE 716,57 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. M. DRIEF

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.DRIEF AU 2EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
GAINAGE DU PER EAU FROIDE SUR 16ML EN PER DIAM 14
DEPUIS LE COMPTEUR JUSQU'A LA VANNE QUI SE TROUVE DANS LES WC
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 02/03/2026

OBSERVATIONS : ACOMPTE FAIT DE 240€ A VERIFIER SUR COMPTE
AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 18/11/25 A 14H56 MME A VOLATIER

EO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6030012

réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	716,57	716,57
	TOTAL H.T.		716,57
	T.V.A. a 20,00%		143,31
	TOTAL T.T.C.En EURO		859,88

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN